



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **19 novembre 2021**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **10 novembre 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Madame Nadia LAKEHAL**

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Roger BOLLINET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Kaoutar DAHOUM à Myriam MOSTEFAOUI  
Antoinette ATTO à Muriel LECERF  
Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ  
Frédéric KIZILDAG à Nadia LAKEHAL  
Maoulida M'MADI à Carlos PEREIRA  
Sacha FORCA à Christine BERTIN**

Membres absents :

**Audrey WATRELOT**

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le



ID : 069-216902569-20211119-V\_DEL\_211119\_2-DE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	42

Objet :

-----

Subvention exceptionnelle au Centre  
Social et Culturel J&J Peyri

V\_DEL\_211119\_2

## **Rapport de Madame MOSTEFAOUI,**

### **Mesdames, Messieurs,**

Le centre social et culturel Jean et Joséphine Peyri a fait part à la Ville d'une situation financière fragile sur la fin de l'année 2021, trouvant notamment son origine dans l'évolution du Contrat Enfance Jeunesse, avec l'arrêt du dispositif des Actions Non Éligibles Maintenues. Cette perte financière est évaluée à hauteur de 24 000 € pour l'année 2021.

Par ailleurs, le centre social a renouvelé cet été son engagement dans le projet DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale), qui engendre une dépense, non budgétée en 2021, pour permettre la participation des jeunes.

Un accompagnement est engagé dans le cadre du suivi attentif des centres sociaux, réalisé par la commune, en partenariat avec la CAF.

Notre Ville, attentive au centre social qui constitue un acteur local majeur de proximité en contribuant à la cohésion sociale et au vivre ensemble, souhaite soutenir le centre social et culturel Jean et Joséphine Peyri par le biais d'une aide exceptionnelle de 10 000 €.

### **En conséquence, je vous propose :**

- ▶ de soutenir le centre social et culturel Jean et Joséphine Peyri en votant une subvention exceptionnelle de 10 000 € ;
- ▶ de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le



ID : 069-216902569-20211119-V\_DEL\_211119\_2-DE

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Considérant** l'intérêt de soutenir une association contribuant à la cohésion sociale et au vivre ensemble sur la commune ;

**Entendu** le rapport présenté le 19 novembre 2021 par Madame Myriam MOSTEFAOUI, sixième adjointe, déléguée à la Vie associative et au Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;

**Après avoir délibéré, décide :**

- ▶ de soutenir le centre social et culturel Jean et Joséphine Peyri en votant une subvention exceptionnelle de 10 000 € ;
- ▶ de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

<b>Nombre de suffrages exprimés : 42</b>
Votes Pour : 42
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 19 novembre 2021.

**Pour extrait conforme,**

**#signature#**